



DDTM62

PPRI DES PIEDS DE COTEAUX DES WATERINGUES

RÉUNION TECHNIQUE N°2 PHASE 2

13/10/2017

COMPTE RENDU

Références					
Référence du document : CR_2017-10-13_cotec_wateringues_v0				État du document :	
Réunion du : 13/10/2017				Rédacteur : Fabien DOUSSIÈRE	
Objet : Réunion technique n°2				Marché : 15.001.00.62	
INTERLOCUTEURS		1	2	COORDONNEES	
Valérie Ziolkowski	DDTM 62	x	x	03.21.22.90.62	valerie.ziolkowski@pas-de-calais.-gouv.fr
Christophe Harle	DDTM 62	x	x		christophe.harle@pas-de-calais.gouv.fr
Aurélien Prud'homme	DDTM 62		x		aurelien.prudhomme@pas-de-calais.-gouv.fr
Christian Hennebelle	DDTM 62	x	x		christian.hennebelle@pas-de-calais.-gouv.fr
Nicolas Le Penne	DDTM62	x	x		nicolas.lepenne@pas-de-calais.gouv.fr
David Szarek	DDTM59		x		david.szarek@nord.gouv.fr
François Clerc	DREAL	x	x	03.20.13.65.28	francois.clerc@developpement-durable.gouv.fr
Nicolas Angibaud	DREAL		x		nicolas.angibaud@developpement-durable.gouv.fr
Judicaelle Deliessche	Sous-Préfecture de Calais		x		judicaelle.deliessche@pas-de-calais.-gouv.fr
Kevin Corsiez	CEREMA	x	x		kevin.corsiez@cerema.fr
Bruno Kerloc'h	CEREMA		x		bruno.kerloch@cerema.fr
Fabien Doussière	PROLOG Ingénierie	x	x		doussiere@prolog.fr
Amélie Chevalier	PROLOG Ingénierie	x	x		chevalier@prolog.fr
Marc Delbec	PROLOG Ingénierie		x		delbec@prolog.fr
Karine Chuquet	VNF	x	x		karine.chuquet@vnf.fr
Nora Roccaz - Chargé de mission PAPI Delta de l'Aa	PMCO		x		nora.roccaz@pm-cote-opale.fr
Laurence Guichard - Animatrice du SAGE du Delta de l'Aa	PMCO		x		laurence.guichard@sm-cote-opale.fr
Jean-François Blondel	Conseil Départemental	x	x	03.21.21.90.18	Blondel.Jean.Francois@pasdecalais.fr

DDTM62

PROLOG INGÉNIERIE

PPRI des pieds de coteaux des Wateringues

Réunion technique n°2 Phase 2

CR_2017-10-13_cotec_wateringues_v0-2.odt

Octobre 2017

Christèle Alexandre	SYMSAGEB		x		symsageb.alexandre@orange.fr
José Bouffart	SYMVAHEM		x		symvahem@orange.fr
Bruno Voituriez	Section des water- ringues		x		sectiondewateringues@wanadoo.fr
Philippe Parent	Institution intercom- munale des water- ringues	x	x	03.21.38.20.56	philippe.parent@institution-water- ringues.fr
Tanguy Beuzelin	CC Pays de Lumbres		x		tanguy.beuzelin@ccplumbres.fr
Hélène Reant	CC Pays d'Opale	x	x	03.21.00.83.33	helene.reant@cc-paysdopale.fr
M.Taquet	CCRA	x	x	06.76.71.13.39	
Me. Dardennes	CCRA	x	x		d.lenoir@ccra.fr
Christine Budniak	CA Pays de St Omer	x	x		c.budniak@ca-pso.fr
Olivier Degallaix	Grands Calais Terres & Mers		x		olivier.degallaix@agglo-calaisis.fr
François Derancourt	Chambre d'agriculture	x	x		francois.derancourt@agriculture-npdc.- fr

(1) : Présent (2) : Destinataire

Sans demande de modification ou correction du CR dans un délai de 7 jours après la réception, le compte rendu est réputé approuvé par le destinataire.

1 - OBJET ET ORDRE DU JOUR

Le présent document établit le compte-rendu de la réunion technique de fin de phase 2 « Méthode et détermination de l'aléa de référence » du PPRI des pieds de coteaux des Wateringues, qui s'est tenue dans les locaux de la DDTM62 à Arras (DDTM 62) le 13 octobre 2017.

L'objectif de cette réunion était :

- l'état d'avancement de la procédure PPRI ;
- la détermination de l'aléa de référence du PPRI et des scénarios de la Directive Inondation ;
- les tests de sensibilité et influence sur les inondations du cours d'eau de la Hem, de la marée et des stations de pompage ;
- la présentation des cartes d'aléas ;
- les modalités de concertation de l'aléa de référence.



2 – DÉROULEMENT DE LA RÉUNION

La DDTM62 présente l'historique de la procédure et rappelle l'état d'avancement. Prolog Ingénierie poursuit alors pour aborder, sur la base d'un diaporama joint à ce compte-rendu, les points définis dans l'ordre du jour. Des questions sont posées au cours de cette présentation et sont listées dans le paragraphe suivant.

Détermination de l'aléa de référence du PPRI et des scénarios de la Directive Inondation

Concernant les résultats de l'aléa de référence, Philippe PARENT (IIW) s'interroge sur le fait que le niveau calculé dans le canal de Calais aux Attaques pour l'aléa de référence est plus bas (1,69 m NGF) que celui de l'événement de novembre 2009 (1,72 m NGF). Fabien DOUSSIÈRE (Prolog Ingénierie) répond que cela vient de la non prise en compte des pompages de secours, comme sur la station de pompage du Robecq. Philippe PARENT précise que les capacités de pompage de secours sont faibles et ont donc peu d'influence. Fabien DOUSSIÈRE répond qu'au total les débits pompés de secours représentent entre 1 et 2 m³/s. Ce point sera vérifié, hors réunion, par Prolog Ingénierie. [Hors réunion : Dans le rapport de la partie 1 du lot 3 « Concertation avec les sections des Wateringues et identification des stations de pompage stratégiques » du PAPI du delta de l'Aa, il est indiqué la mise en place lors de crues de stations de pompage de secours de 1800 m³/h chacune, sur le territoire de la 1ère section : 2 au Robecq, une sur le Petit-Drack, et une dernière à Nortkerque.]

À propos du calage sur l'événement de novembre 2012, Philippe PARENT remet en cause l'hypothèse du mauvais fonctionnement de la station de la Batellerie, pouvant expliquer les écarts entre calcul et mesure aux Attaques. Aucun dysfonctionnement n'a été observé durant l'épisode. Prolog Ingénierie corrigera donc ce point dans le livrable L8. Des discussions se poursuivent sur la précision du calage, Philippe PARENT et Karine CHUQUET (VNF) signalant qu'une différence de 10 cm dans les canaux (comme celui de Calais) peut être préjudiciable et provoquer des débordements différents. Fabien DOUSSIÈRE précise que, pour l'événement de novembre 2009, l'écart entre le calcul et la mesure est de -8 cm aux Attaques et +2 cm à l'écluse carrée sur le canal des Pierrettes. De plus, le modèle a été calé sur les informations historiques (repères de crues, témoignages, routes et zones inondées, zones de débordement des canaux). Kevin CORSIEZ (CEREMA) rajoute que la précision du MNT est au minimum de 10 à 15 cm donc un calage à 10 cm se situe dans cet ordre de grandeur. [Hors réunion : la bathymétrie utilisée provient de l'étude Sogreah, réutilisée dans le modèle Hydratec, et date de 2002. Un envasement du canal depuis peut aussi expliquer ces écarts.]

Karine CHUQUET s'interroge sur une éventuelle sous-estimation des apports des coteaux pouvant expliquer la sous-estimation des niveaux calculés dans le canal de Calais. Fabien DOUSSIÈRE répond que le canal de Calais est principalement alimenté par pompage et qu'une sous-estimation des apports des coteaux se verrait à l'écluse carrée (le canal des Pierrettes étant fortement dépendant des apports des coteaux), ce qui n'est pas le cas.



Philippe PARENT fait remarquer l'importance de la marée sur le territoire d'étude, en particulier sur le système des Pierrettes, et qu'il faut donc faire attention dans la comparaison de deux événements (par exemple, aléa de référence et novembre 2009) si la marée est différente.

Concernant le scénario fréquent, le niveau calculé aux Attaques est de 1,60 m NGF. Philippe PARENT fait remarquer que ce niveau est plutôt très fréquent car atteint une fois par an. Une décision sera prise par la DDTM62 sur la nécessité de définir un nouveau scénario d'aléa fréquent donnant une cote calculé aux Attaques plus haute que 1,60 m NGF.

Tests de sensibilité

Sur la marée, Philippe PARENT signale qu'une étude SOGREAH a aussi testé son influence. Prolog Ingénierie regardera les résultats de cette étude et les comparera à ceux de la présente étude.

Cartographie des aléas

2 grilles sont présentées : la différence principale est l'introduction d'une classe de « très faible accumulation » pour des hauteurs de 0 à 20 cm et des vitesses inférieures à 0,2 m/s. Valérie ZIOLKOWSKI (DDTM62) estime que cette classe paraît plus adaptée au territoire d'étude (zone de delta) pour lequel des hauteurs d'eau de 0 à 20 cm sont fréquentes et celles supérieures à 1,5 m très rares.

François CLERC (DREAL) estime qu'il est intéressant d'avoir cette information supplémentaire, en particulier pour une caractérisation plus fine en cas d'Analyse Coût-Bénéfice.

Christian HENNEBELLE (DDTM62) demande si l'exemple sur la commune d'Andres est représentatif du territoire d'étude et si cette nouvelle classe ne va pas apporter une confusion supplémentaire à la lecture des cartes. Fabien DOUSSIÈRE répond que cet exemple se reproduit souvent sur le territoire. Kevin CORSIEZ rajoute que la nouvelle classe est dans un ton de bleu proche de la classe de « faible accumulation » pour ne pas amener de confusion.

Il est donc décidé d'utiliser la grille d'aléa avec la classe « très faible accumulation ». Lors de la phase 3, il sera décidé si l'ajout de cette nouvelle classe sera intégré dans le règlement et le zonage ou restera seulement à caractère informatif.



DDTM62

Concertation sur les aléas

Le groupement de communes proposé est validé par le COTEC.

Sur le périmètre du PPR suite aux résultats des aléas, et le classement en Porté A Connaissance (PAC) pour certaines communes, il est convenu d'avoir un critère de détermination PPR/PAC (bâtiment touché) afin que le classement ne soit pas sujet à discussion. Concernant la diapositive 61, les communes de Sangatte, Polincove, Caffiers seront concernées par un PPR à la vue des résultats des aléas. La commune de Landrethun-le-Nord sera plutôt concernée par un PAC si aucun bâtiment n'est touché.

Les cartes de hauteurs, de vitesses et d'aléas seront consultables sur la plateforme cartographique à l'adresse suivante :

<http://cassini.prolog-ingenierie.fr/concertation>

identifiant : DDTM62

mot de passe : ppri_wateringues

Hélène REANT (CC Pays d'Opale) demande un envoi par courrier des cartes pour chaque commune afin que cette dernière puisse travailler dessus avant les réunions de concertation prévues fin novembre-début décembre 2017.

Les livrables produits durant sur la phase 2 sont consultables sur la plateforme d'échanges à l'adresse suivante :

<http://echange.prolog-ingenierie.fr/>

identifiant : DDTM62Coteaux

mot de passe : Lyon201507

Les membres du COTEC pourront adresser leurs remarques sur les livrables jusqu'au 17 novembre 2017.